Accusation d’intérêt général !

Une année avec les Actes des apôtres : 15 avril 2021. Nous prions pour nos envoyés à La Réunion.



© *Pixabay.com*

Paul a été sauvé du complot ourdi contre lui, mais il est toujours emprisonné chez le gouverneur à Césarée et ses accusateurs le poursuivent. Un procès s’organise avec d’un côté le grand-prêtre Ananias entouré d’anciens et aidé par son avocat, et de l’autre Paul qui assure seul sa défense. On retrouve, du côté de l’institution religieuse, le souci, qui n’est pas illégitime en soi, d’entretenir de bonnes relations avec le pouvoir politique, d’autant plus que celui-ci est aux mains d’un occupant : l’Empire romain. Dans cette optique, toute personne assumant une parole libre est vite jugée dangereuse pour le groupe. Sincère ou opportuniste l’accusation portée par le grand-prêtre est plausible, car la parole prophétique représente toujours un danger pour l’ordre

établi :

Nous nous sommes aperçus que cet homme est un personnage extrêmement nuisible : en tant que chef du parti des Nazaréens, il provoque du désordre chez tous les Juifs du monde. Il a même essayé de porter atteinte à la sainteté du temple et nous l'avons alors arrêté. » **Actes, 24,5-6**

Le gouverneur fit alors signe à Paul de parler et celui-ci déclara : « Je sais que tu exerces la justice sur notre nation depuis de nombreuses années ; c'est donc avec confiance que je présente ma défense devant toi. Comme tu peux le vérifier toi-même, il n'y a pas plus de douze jours que je suis arrivé à Jérusalem pour y adorer Dieu. Personne ne m'a trouvé dans le temple en train de discuter avec qui que ce soit ou en train d'exciter la foule, et cela pas davantage dans les synagogues ou ailleurs dans la ville. Ces gens sont incapables de te prouver ce dont ils m'accusent maintenant. Cependant, je reconnais ceci devant toi : je suis engagé sur le chemin nouveau qu'ils disent être faux ; mais je sers le Dieu de nos ancêtres et je crois à tout ce qui est écrit dans les livres de la Loi et des Prophètes. J'ai cette espérance en Dieu, espérance qu'ils ont eux-mêmes, que les êtres humains, les bons comme les mauvais, seront relevés de la mort. C'est pourquoi je m'efforce d'avoir toujours la conscience nette devant Dieu et devant les hommes.

« Après une absence de plusieurs années, je suis revenu à Jérusalem pour apporter de l'aide à mon peuple et pour présenter des offrandes à Dieu. Voilà à quoi j'étais occupé quand ils m'ont trouvé dans le temple : j'avais alors participé à la cérémonie de purification, il n'y avait ni foule avec moi, ni désordre. Mais quelques Juifs de la province d'Asie étaient là et ce sont eux qui auraient dû se présenter devant toi pour m'accuser, s'ils ont quelque chose contre moi. Ou alors, que ces gens, ici, disent de quel crime ils m'ont reconnu coupable quand j'ai comparu devant le Conseil supérieur. Il s'agit tout au plus de cette seule

déclaration que j'ai faite à voix forte, debout devant eux : "C'est parce que je crois en la résurrection des morts que je suis mis aujourd'hui en jugement devant vous !" » **Actes 24,10-21**

Face au pouvoir politique romain et au pouvoir religieux du Sanhédrin, Paul incarne le rôle biblique du prophète. Accusé il va se défendre, en parlant en vérité. Sil dément les accusations de fauteur de troubles qui pèsent contre lui, il reconnaît son rôle d'annonciateur de la Bonne Nouvelle. Et il attribue la colère de ses ennemis à une dissension théologique sur la résurrection des morts. De fait nous savons qu'on ne peut réduire ce qui les oppose à un point de doctrine. Si l'évangile est évangile, il bouleverse toute la vie, non seulement des personnes, mais aussi des sociétés. La prédication de Paul ne va-t-elle pas changer le monde ? En attendant, il reste à Césarée, maintenu en prison par Felix, qui prend conscience des retentissements à venir.



Questions pour nous :

- Quel regard portons-nous sur les institutions dans leur relation avec les pouvoirs publics ?
- De notre point de vue, la foi chrétienne et le message de l'évangile ont-ils ou non un impact sur le politique ? En quoi ? Pourquoi ?



Nous partageons cette prière du pasteur Antoine Nouis :

« Recherchez la paix de la ville où je vous ai exilés et

intercédez pour elle auprès du Seigneur, car votre paix dépendra de la sienne » (Jr 29.7).

« J'encourage donc, en tout premier lieu, à faire des requêtes, des prières… pour les rois et pour tous ceux qui occupent une position d'autorité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et en toute dignité. » (1 Tm 2.1-2)

Je prie pour les autorités parce dans les lieux où il n'y a pas d'autorité, c'est la loi du plus fort qui s'impose, le règne des maffias. Le rôle de l'autorité est d'arrêter le mal, et je n'aime pas le mal.

Je prie pour les autorités, car le président et les ministres font un métier très difficile, ils ont des dizaines de décisions à prendre tous les jours, ils ont des arbitrages impossibles à faire et n'ont pas toujours le recul nécessaire pour ne pas se tromper.

Je prie pour les autorités pour qu'elles aient le courage de résister à la démagogie, de veiller au bien commun et de ne jamais oublier le temps long qui n'est pas celui de leur réélection.

Je prie pour les autorités, car je ne veux jamais oublier que derrière le dirigeant politique, se trouve un homme, une femme, qui au-delà de ses désirs et de ses contradictions est aussi aimé de Dieu.

Je prie pour les autorités surtout quand je suis en désaccord avec elle, car Jésus a dit dans le sermon sur la montagne : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent. Alors vous serez fils de votre Père qui est dans les cieux, car il fait lever son soleil sur les mauvais et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. » (Mt 5.44-45)

Je prie pour les autorités pour lutter contre ma tendance

naturelle à vouloir toujours critiquer. Il y un vrai plaisir à dénigrer ceux qui nous gouvernent, mais ce plaisir n’est pas juste.

À quoi ça sert de prier pour les autorités ? Il ne m’appartient pas de mesurer l’efficacité de ma prière, mais d’être tout simplement fidèle, modestement, à la place qui est la mienne.